



# Le bulletin justinois

No.01 – Février 2025

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 & 12h30 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 11h30

[administration@sainte-justine-de-newton.ca](mailto:administration@sainte-justine-de-newton.ca)

[www.sainte-justine-de-newton.ca](http://www.sainte-justine-de-newton.ca)

## Votre écho municipal

### Bienvenue dans l'équipe

Depuis le 6 janvier dernier, une nouvelle directrice générale et greffière-trésorière par intérim travaille au sein de l'administration. Nous voudrions souhaiter à, Mme. Audrey Caza, la bienvenue au sein de l'équipe de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton.

### Retour sur l'événement des motoneiges antiques

Le 1<sup>er</sup> février dernier a eu lieu la 12<sup>e</sup> édition de randonnée de motoneiges antiques organisée par Les Loisirs de Ste-Justine-de-Newton. Un événement qui a attiré plus de 300 motoneigistes !

Les conditions étaient idéales pour la randonnée. La municipalité tient à remercier tout le comité organisateur de cet événement qui fût un grand succès encore cette année !



**Félicitations à toute l'équipe !**

### Calendrier 2025 des séances ordinaires de l'année 2025

- 21 janvier 2025
- 11 février 2025
- 11 mars 2025
- 8 avril 2025
- 13 mai 2025
- 10 juin 2025
- 8 juillet 2025
- 26 août 2025
- 9 septembre 2025
- 1<sup>er</sup> octobre 2025
- 18 novembre 2025
- 9 décembre 2025

Les séances ordinaires du conseil municipal ont généralement lieu tous les 2<sup>e</sup> mardi du mois, au Centre communautaire, situé au 2842, rue Principale à 20h00. Le calendrier des séances a été adopté lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2024.

## Positionnement des bacs

La Municipalité souhaite rappeler le bon positionnement des bacs afin d'éviter les contacts avec l'équipement du déneigeur. Votre bac d'ordures, de matières organiques ou de matières recyclables doit être placé à l'intérieur de votre entrée de cour, c'est-à-dire avant la bordure de rue ou le trottoir.

- Ne placez pas votre bac directement dans la rue ou sur le trottoir. L'objectif est de ne pas nuire à la circulation automobile ni à l'entrepreneur en déneigement.
- Pour éviter tout contact avec l'équipement de déneigement, la Municipalité recommande de maintenir un dégagement de 1 mètre autour de vos bacs.
- Assurez-vous que les couvercles de vos contenants sont bien fermés. Cela évite que les matières résiduelles s'envolent au vent ou qu'elles tombent dans la rue au moment du soulèvement du bac.
- Orientez la poignée et les roues vers votre résidence.

Les surplus de matières sont acceptés seulement lors des journées de collecte de surplus de matières recyclables. Deux collectes dans l'année sont prévues à cet effet (voir le [calendrier des collectes](#))

### Notre mission

UNE MISSION AVANT TOUT HUMAINE...

La mission du Centre d'action bénévole Soulanges consiste à promouvoir l'action bénévole dans les différents champs de l'activité humaine en répondant aux besoins du milieu.

### Nos champs d'action

- 👏 Développement de l'action bénévole et communautaire
- 👏 Le soutien à la communauté
- 👏 Gouvernance et vie associative

**Fiers d'être bénévoles**

Le CAB Soulanges sur Facebook

### Nos services

- ✓ Dépannage alimentaire
- ✓ Boutique friperie du CAB
- ✓ Service de prêt d'équipement d'aide à la mobilité
- ✓ Transport pour rendez-vous médical et autre
- ✓ Clinique d'impôt
- ✓ Appel réconfortant
- ✓ Visite d'amitié
- ✓ Cuisine éducative / collective
- ✓ Garde-manger partagé
- ✓ Aide à la rédaction de formulaires
- ✓ Bonhomme à Lunettes
- ✓ Et encore PLUS!

### BOUTIQUE Friperie CAB Soulanges

### La friperie vous accueille

Mardi . . . . : 9h30 à 17h00  
Mercredi . . : 9h30 à 17h00  
Jeudi . . . . : 9h30 à 20h00  
Vendredi . . : 9h30 à 17h00  
Samedi . . . : 10h00 à 15h00  
Dimanche et Lundi . . : FERMÉ

Téléphone: 450 265-3387  
friperie@cabsoulanges.com

# Budget 2025



Le budget pour l'année 2025 a été adopté en séance extraordinaire le 28 janvier 2025. Lors de cette séance un document a été présenté afin de démontrer les revenus et les dépenses prévus, et ce par services de la Municipalité pour l'année à venir.

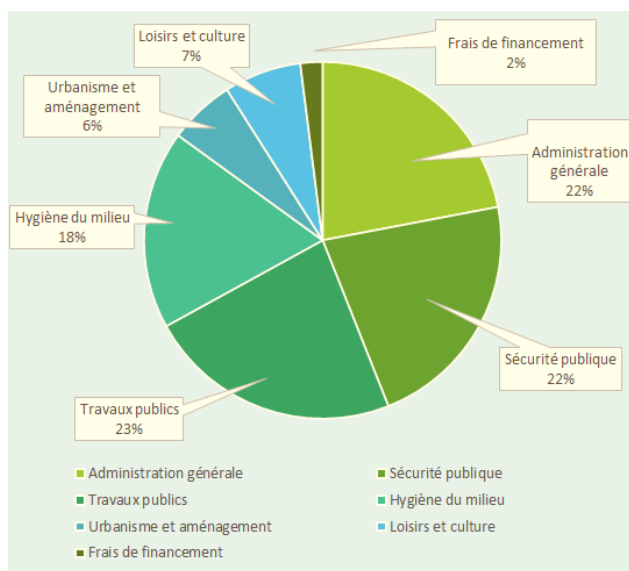
Vous pouvez consulter le document complet sur le site internet de la Municipalité <https://www.sainte-justine-de-newton.ca/budget-et-profil-financier>

Ci-dessous vous aurez un compte rendu général de ce document.

<b>TAXE FONCIÈRE</b>			
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Variation</b>
/100 \$ d'évaluation	0.4429 \$	0.4475 \$	1.04 %
<b>TARIF DES SERVICES</b>			
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Variation</b>
<b>Aqueduc</b> (/logement)	421.00 \$	478 \$	13.5 %
<b>Collecte</b> (/bac et /logement)			
Déchets	143.00 \$	167.83 \$	17.4 %
Recyclage	70.00 \$	94.41 \$	34.9 %
Organique	81.00 \$	83.46 \$	3 %
<b>REVENUS</b>			
	<b>BUDGET 2024</b>	<b>BUDGET 2025</b>	<b>VARIATION</b>
Taxes foncières générales	1 934 900 \$	1 918 020 \$	(16 880 \$)
Taxes de secteur	1 100 \$	1 140 \$	40 \$
Tarifcation des services municipaux	491 900\$	497 179 \$	5 279 \$
Paiements tenant lieu de taxes	16 090 \$	15 990 \$	(100 \$)
Services rendus	32 600 \$	31 500 \$	(1 100 \$)
Imposition de droits	36 300 \$	40 700\$	4 400 \$
Autres revenus	81 100 \$	54 600\$	(26 500\$)
Sous-total	2 593 990 \$	2 559 129 \$	( 34 861 \$)
Transferts	850 900 \$	205 406 \$	(645 493 \$)
<b>TOTAL</b>	<b>3 444 900\$</b>	<b>2 764 535\$</b>	<b>(680 364\$)</b>

## DÉPENSES

	BUDGET 2024	BUDGET 2025	VARIATION
Administration générale	492 909 \$	608 646 \$	115 737 \$
Sécurité publique	552 210 \$	619 985 \$	67 775 \$
Travaux publics	620 940 \$	648 245 \$	27 305 \$
Hygiène du milieu	487 260 \$	497 179 \$	9 919 \$
Urbanisme et aménagement	187 250 \$	156 380 \$	(30 870 \$)
Loisirs et culture	330 960 \$	189 200 \$	(141 760 \$)
Frais de financement	73 000 \$	51 100 \$	(21 900 \$)
<b>TOTAL</b>	<b>2 744 529 \$</b>	<b>2 770 735 \$</b>	<b>26 206 \$</b>



Catégorie	Montant (\$)	Proportion (%)
Administration générale	608 646 \$	22 %
Sécurité publique	619 985 \$	22 %
Travaux publics	648 245 \$	23 %
Hygiène du milieu	497 179 \$	18 %
Urbanisme et aménagement	156 380 \$	6 %
Loisirs et culture	189 200 \$	7 %
Frais de financement	51 100 \$	2 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 770 735 \$</b>	

	BUDGET 2025
Revenus	2 764 535 \$
Appropriation d'excédents	21 800 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 786 335 \$</b>
Dépenses	2 770 735 \$
Remboursement de la dette	15 600 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 786 335 \$</b>

Équilibre budgétaire entre les revenus et les dépenses



# Programme triennal d'immobilisations (PTI)



## Programme triennal d'immobilisations 2025-2027

PROJETS	Dépenses d'immobilisation				Modes de financement				
	2025	2026	2027	TOTAL	Fonds de roulement*	Surplus/ Excédent non affecté	Règlement d'emprunt	Subventions	TOTAL
Travaux de réfection – 5 <sup>e</sup> Rang	2 800 000 \$			2 800 000 \$			1 120 000 \$	1 680 000 \$	2 800 000 \$
Réseau d'aqueduc (ingénierie et travaux)	100 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$	6 100 000 \$			610 000 \$	5 490 000 \$	6 100 000 \$
Remise en état des routes excavées		962 000 \$		962 000 \$			962 000 \$		962 000 \$
Acquisition d'un camion de déneigement	400 000 \$			400 000 \$		400 000 \$			400 000 \$
Travaux de réfection – Grand Saint-Patrice Est	940 000 \$			940 000 \$			376 000 \$	564 000 \$	940 000 \$
Travaux de réfection – 2 <sup>e</sup> Rang		1 500 000 \$		1 500 000 \$			1 500 000 \$		1 500 000 \$
Réfection hôtel de ville/bibliothèque			1 000 000 \$	1 000 000 \$			400 000 \$	600 000 \$	1 000 000 \$
Ordinateur (7)	12 000 \$			12 000 \$	12 000 \$				12 000 \$
Cylindre à air (18 sur 3 ans)	12 000 \$	12 000 \$	12 000 \$	36 000 \$	36 000 \$				36 000 \$
Radar (3)	30 000 \$			30 000 \$	30 000 \$				30 000 \$
Luminaire terrain de balle	40 000 \$			40 000 \$	20 000 \$			20 000 \$	40 000 \$
Fenêtre - Centre communautaire	60 000 \$			60 000 \$	30 000 \$			30 000 \$	60 000 \$
Achat garage		500 000 \$		500 000 \$			500 000 \$		500 000 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>4 394 000 \$</b>	<b>5 974 000 \$</b>	<b>4 012 000 \$</b>	<b>14 380 000 \$</b>	<b>128 000 \$</b>	<b>400 000 \$</b>	<b>5 468 000 \$</b>	<b>8 384 000 \$</b>	<b>14 380 000 \$</b>

\* Le terme de remboursement du fonds de roulement est d'un maximum de 10 ans.

## Sommaire des résultats au 31 décembre 2023

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, en cette séance extraordinaire du conseil municipal du 28 janvier 2025, le maire fait rapport aux justinoise et justinois des faits saillants du rapport financier 2023 de notre municipalité.

Les états financiers ont été audités par la firme BCGO s.e.n.c.r.l. qui a confirmé que ceux-ci, dans tous leurs aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de notre municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Ils reflètent donc adéquatement les résultats, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a terminé l'année avec des revenus de fonctionnement totalisant 2 543 428 \$ soit, 120 127 \$ de moins que le budget. La différence est expliquée principalement par la valeur des travaux d'infrastructures réalisés qui a été moindre que prévu et qui a conséquemment réduit la valeur des subventions reçues. Les charges ont quant à elles été quand même bien contrôlées comparativement au budget avec une différence de 60 417 \$, ce qui représente moins de 2.4 % du budget.

Ce qui laisse un excédent de fonctionnement de 123 090 \$ comparativement à un budget de 192 800 \$. En retirant les charges qui ne sont pas acceptées au niveau fiscal, comme par exemple la dépense d'amortissement des actifs, nous nous retrouvons avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 275 478 \$. Un montant significatif qui est le résultat d'une saine gestion et d'un contrôle rigoureux des finances publiques.

Fait à noter, l'endettement de la municipalité est de seulement 0.37\$/100\$ d'évaluation foncier. La moyenne des municipalités québécoises dont la population est similaire à la nôtre est plutôt de 1.04 \$/100 \$ d'évaluation foncière. Ce qui tend à démontrer que la municipalité peut se permettre de financer d'autres projets en infrastructures qui amélioreront la qualité de vie de nos citoyens.

	<b>Réalisations</b>	<b>Budget</b>
Revenus de fonctionnement	2 543 428 \$	2 663 555 \$
Charges	2 420 338 \$	2 480 755 \$
Excédent de fonctionnement	123 090 \$	192 800 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	275 478 \$	-

# Rapport financier 2023 (suite)



Et conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici les rémunérations et les allocations versées pour l'année 2023 :

Élus	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes supra municipaux (MRC)	
		Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Shawn Campbell	Maire	13 585 \$	6 768 \$	5 636 \$	2 814 \$
Geneviève Raymond	Conseillère	4 545 \$	2 280 \$		
Jean Giroux-Gagné	Conseiller	4 512 \$	2 263 \$		
Aline Charbonneau	Conseillère	4 545 \$	2 280 \$		
Mario Pitre	Conseiller	4 545 \$	2 280 \$		
Louis-Philippe Thauvette	Conseiller	4 479 \$	2 246 \$		
Jacques Séguin	Conseiller	3 124 \$	1 567 \$		

De plus, le maire a reçu une rémunération de 5 636 \$ et une allocation de dépenses de 2 814 \$ pour avoir siégé au sein du comité de la MRC Vaudreuil-Soulanges. Prendre note également que le conseiller #2, ayant entré en fonction le 19 février 2023, n'a pas reçu une rémunération annuelle complète.

En conclusion, la municipalité se retrouve donc en excellente santé financière. D'ailleurs, les membres du conseil ainsi que les employés déploieront les efforts nécessaires afin de continuer à assurer une saine gestion financière de votre municipalité.

## Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte selon l'horaire suivants :

**Lundi : 18h30 à 20h00**  
**Samedi : 10h00 à 12h00**

Bienvenue à tous!

La bibliothèque est située au  
2627, rue Principale (entrée par la porte arrière)

### ***La bibliothèque en relâche! Deux matinées ouvertes avec des activités spéciales***

4 mars de 10h à 12h : Bingo et jeux de société  
6 mars de 10h à 12h : Peinture sur céramique  
La bibliothèque sera ouverte au public lors de ces périodes



## Patinoire

Nous bénéficions d'une superbe saison hivernale pour les activités extérieures. Nous avons réussi à bonifier les heures d'ouverture du centre Michel-Lefebvre selon l'horaire ci-dessous.

***Semaine de relâche***  
***(3 au 7 mars)***  
***Le Centre Michel-Lefebvre***  
***sera ouvert aux usagers***  
***durant le jour***

**Lundi au jeudi : 17h00 à 21h00**  
**Vendredi : 18h00 à 22h00**  
**Samedi : 10h00 à 22h00**  
**Dimanche : 10h00 à 21h00**



EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DU CENTRE MICHEL-LEFEBVRE, les utilisateurs devront mettre leur équipement à l'extérieur.

En cas de fermeture de la patinoire dû aux conditions météorologiques défavorables, des affiches vous en informeront. Merci de respecter ces avis afin de respecter la stabilité de la qualité de la glace.

Cet horaire sera sujet à changements si la température ne permet pas de maintenir une bonne qualité de glace. Il est également possible que les heures soient modifiées lors des congés fériés et scolaires.

À tous les utilisateurs de la patinoire, n'oubliez pas que le respect et la bonne entente font partie des règlements de la Municipalité.

**Bonne saison à tous !**



Plusieurs postes pour la période estivales sont à combler. Les postes sont les suivants :

## **Sauveteur**

La piscine est ouverte du 21 juin à la fin août 2025. Selon les conditions météorologiques, la saison pourrait se prolonger au-delà de cette période. Le sauveteur recevra un salaire hebdomadaire à partir de 22 \$ de l'heure selon l'expérience.

La municipalité garantie en salaire 80 % de l'horaire prévu dans les cas où la température ne permet pas l'ouverture de la piscine.

*Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir à la Municipalité son curriculum vitae **au plus tard le 17 mars 2025 à 8 h***

## **Coordonnateur de camp de jour**

L'horaire est de quarante (40) heures par semaine du 25 juin au 22 août 2025. La présence est nécessaire sur le site du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

La période d'entrevue pour les postes d'animateurs(trices) est prévue entre les 17 et 28 mars 2025, la personne retenue devra donc se rendre disponible selon un horaire discuté avec elle.

Toutefois, les préparatifs d'ouverture (à partir du 10 avril, environ) et de fermeture du camp (semaine du 25 août) nécessite la présence du coordonnateur. Le nombre d'heures à consacrer sera établi avec la personne retenue pour ces périodes de préparation. Le taux horaire est entre 20 \$ et 24 \$ de l'heure selon l'expérience de la personne sélectionnée.

*Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir à la Municipalité son curriculum vitae **au plus tard le 26 février 2025 à 8 h***

## **Animateur de camp de jour**

Le taux horaire est entre 16.80 \$ et 18.05 \$ selon l'expérience de la personne sélectionnée. Le camp de jour se déroule du 25 juin au 22 août 2025. L'horaire de travail varie entre 35 heures et 40 heures par semaine. Le candidat doit être disponible pour une entrevue entre le 18 et le 28 mars 2025 et avoir 16 ans et plus.

*Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir à la Municipalité son curriculum vitae **au plus tard le 17 mars 2025***

## **Accompagnateur de camp de jour**

Le taux horaire est entre 16.80 \$ et 18.05 \$ selon l'expérience de la personne sélectionnée. Le camp de jour se déroule du 25 juin au 22 août 2025. L'horaire de travail varie entre 35 heures et 40 heures par semaine. Le candidat doit être disponible pour une entrevue entre le 18 et le 28 mars 2025 et avoir 16 ans et plus.

*Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir à la Municipalité son curriculum vitae **au plus tard le 17 mars 2025***

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel [administration@sainte-justine-de-newton.ca](mailto:administration@sainte-justine-de-newton.ca) ou par la poste ou en personne au bureau municipal situé au 2627, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton, QC, J0P 1T0.

Pour consulter les offres d'emploi, visitez le site internet :  
<https://www.sainte-justine-de-newton.ca/emplois>

## Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique. Il est sans odeur, sans couleur, sans saveur. Ses effets peuvent se produire bien avant que vous ne soupçonniez sa présence.

Le monoxyde de carbone est une menace pour votre santé même à un faible niveau d'exposition. Quand il entre dans votre organisme, le CO se substitue à l'oxygène présent dans votre sang. Il empêche alors l'oxygène de nourrir votre corps.

### Symptômes

Comment se manifeste une intoxication au CO? Une intoxication légère provoque :

- des maux de tête
- des étourdissements
- des nausées
- des vomissements
- et de la fatigue

Une exposition plus intense peut entraîner :

- des évanouissements
- des convulsions
- le coma, voire la mort



### Personnes à risque

Certaines personnes peuvent être plus affectées par une intoxication au CO

- les femmes enceintes et leurs fœtus
- les nouveau-nés et les enfants (car leur respiration est plus superficielle et rapide)
- les personnes âgées (car leur respiration est plus superficielle et rapide)
- les personnes souffrant de problèmes pulmonaires, respiratoires ou cardiovasculaires
- les personnes anémiques
- les fumeurs
- les personnes pratiquant une activité physique intense dans un milieu contaminé au CO et mal ventilé
- les gens vivant en haute altitude

### Aide et ressources

Vous soupçonnez une intoxication au monoxyde? Agissez rapidement!

- Évacuez le milieu possiblement contaminé dès qu'une personne présente des symptômes d'intoxication.
- Appelez le 911 ou contactez le Centre anti-poison du Québec.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert. À Montréal, les pompiers peuvent mesurer le monoxyde de carbone dans l'air et en rechercher les sources.
- En milieu de travail, communiquez avec l'équipe de santé au travail de votre territoire.
- Vous êtes enceinte et vous travaillez dans un milieu où vous êtes exposée au CO, consultez le Programme « Pour une maternité sans danger ».